

## Saintes à Vélo



### Compte rendu de l'Assemblée Générale du 6 février 2017

La réunion débute à 20H50. 32 adhérents sont présents.

-Agnès et Estérina présentent le rapport d'activités qui ne fait pas l'objet de remarques particulières, le rapport est adopté à l'unanimité.

-Didier présente le rapport financier qui est également adopté à l'unanimité.

-Philippe Deldicque, le président sortant présente le rapport moral, il est également adopté. Il remercie l'ensemble des membres de l'association pour ces années de travail en commun. Nous le remercions également.

-Renouvellement du Conseil d'Administration, Bernard Thiébaud, Jean Meynckens, Jacques Briquet et Edouard Zanatta sont sortants et candidats à nouveau. Ils sont réélus.

Francette Autant démissionne du Conseil d'Administration, une place est donc vacante. Christophe Pinson se présente et est élu.

#### Questions évoquées lors du débat :

-aujourd'hui un panneau « interdit de stationner » a été posé devant l'entrée du local, conformément à ce que nous avons demandé.

-les divers points noirs évoqués avec Monsieur Ginoux vont être consultables sur le site de l'association, rappel : <https://sites.google.com/site/saintesavelo/> Vous y trouverez également, pour la partie Saintes, la carte du tracé de la V92 qui doit faire la liaison entre Cognac et Tonnay Charente, pour mémoire, un tracé à minima est prévu pour 2017 et le tracé définitif pour 2020.

-Il est remarqué que la nouvelle zone commerciale en cours de création est dotée de pistes cyclables (obligatoires lors d'un nouvel aménagement) mais qu'il n'y a aucune continuité avec le reste de la ville. Globalement nous déplorons à nouveau le manque de logique dans les zones 30 et l'absence de maillage des aménagements cyclables.

-Sur les vélos révisés et revendus par nos soins à prix modiques, quelle est la responsabilité de l'association ? Nous ne sommes pas des professionnels et nous précisons vendus en l'état.

Il est suggéré que ces vélos soient munis d'un sticker *Saintes à Vélo*, idée approuvée.

-Adhésion des demandeurs d'emploi, aujourd'hui le tarif est de 5 euros, il est proposé une adhésion à 2€. Après discussion nous votons,

6 personnes sont pour le maintien du tarif à 5€

3 abstentions

23 personnes en faveur du tarif à 2€

La proposition est adoptée, pour mémoire, l'adhésion individuelle est à 11€, l'adhésion pour « duo » est de 13€, l'adhésion étudiant à 5€, l'adhésion collectivité à 30 euros.

-Soirée Voyage à vélo, la famille qui devait présenter le film sur le voyage qu'ils ont réalisé a, malheureusement, été victime d'un drame puisque le papa est décédé.

Nous annulons la séance et essayons d'en reprogrammer une autre, courant avril.

Sur la publicité, au lieu d'indiquer « entrée libre » il est proposé de mentionner « participation libre » pour essayer de diminuer le coût de l'opération pour notre association. Ce coût étant déjà le plus réduit possible puisque nous faisons venir les conférenciers en partenariat avec les associations de Niort et Poitiers, et que nous les hébergeons.

-L'association étant maintenant reconnue d'utilité publique, les dons et cotisations versées peuvent être déduits des impôts, un reçu des sommes versées va nous être adressé. Ceci concerne également les entreprises qui nous soutiendraient, n'hésitez pas à le faire savoir !

-proposition d'être présents lors de « Trocathlon », nous y tiendrions une permanence et ferions du marquage. À voir lors du prochain CA.

La séance est levée à 22h40.

La secrétaire de séance  
Isabelle Chevalier

Le président  
Philippe Deldicque